

**Liste des organismes étrangers agréés en application des dispositions du
Décret n° 2011-225 du 28 février 2011.**

Publication sur le site Internet « *impots.gouv.fr* »

Nouvelle fiche à publier :

Organisme agréé	Fondation de Luxembourg
Forme juridique	Fondation de droit luxembourgeois
Date de création	18 décembre 2008
Siège social	12 rue Erasme, Luxembourg
Adresse site internet	www.fdlux.lu
Objet statutaire	<p>« <i>La Fondation a pour objet de promouvoir l'engagement philanthropique de personnes physiques et morales. A cette fin, elle peut prendre ou soutenir des initiatives et programmes dans les domaines scientifique, social, culturel, environnemental et tous autres domaines d'intérêt général, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.</i> »</p> <p>Aux termes de l'article 5 de ses statuts, « <i>en vue de réaliser son objet, la Fondation peut notamment : 1- agir par l'information et le conseil ; 2- développer des services et outils promouvant et facilitant l'engagement philanthropique ; 3- abriter sous son égide des fonds à objet spécifique (...)</i> ».</p>
Date de l'agrément	8 novembre 2017
Nature de l'agrément	Agrément accordé sur le fondement des dispositions prévues au 795-0 A du code général des impôts.
Durée de validité de l'agrément	jusqu'au 31 décembre 2020
Effet de l'agrément	Les dons et legs effectués entre le 8 novembre 2017 et le 31 décembre 2020 au profit de la fondation de Luxembourg sont exonérés de droit de mutation dans les conditions et les limites prévues aux articles 795-0 A et 795 2° du code général des impôts.